

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/09/2020

Référence
2020 -39

Objet de la délibération
ZONAGE ASSAINISSEMENT

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	11

Date de la convocation
21/09/2020

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L' an 2020 et le 29 Septembre à 19 heures , le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de GÉRARD Françoise, Première Adjointe

**Présents :** Mme GÉRARD Françoise, Première Adjointe, Mmes : BRÉGEAU ÉPOUSE BOURGUEIL Manon, MÉNARD Brigitte, PROCUREUR ÉPOUSE GALISSOT Marie, MM : CHAGNET Mickaël, FEBVRE Guillaume, SIMONNOT Michel, THEVENIN Frédéric, VAUTRIN Lilian

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : BERTHET Gilles à Mme GÉRARD Françoise, LACROIX Nicolas à M. FEBVRE Guillaume

**A été nommé(e) secrétaire :** Mme Manon BOURGUEIL

**Objet de la délibération :**

**ZONAGE ASSAINISSEMENT**

Madame la première adjointe présente à l'assemblée les rapports ainsi que les plans associés du bureau d'études GEOPROTECH, relatifs au projet de zonage d'assainissement.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le plan de zonage.

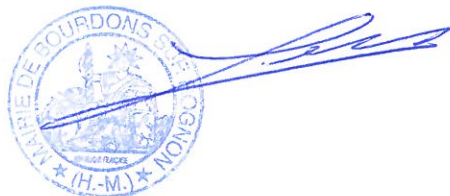
Après analyse de ces documents et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte le plan de zonage et opte pour le dispositif d'assainissement collectif.

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire ou en cas d'absence, un adjoint, à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

P. le maire,  
la première adjointe,



Reçu à la Préfecture  
de la Haute-Marne

Le 15 OCT. 2020

Françoise GÉRARD